

CONVENTION PHOTOGRAPHE
6ème édition des Journées du Reportage à Bourisp
(Hautes-Pyrénées) 1er juillet au 25 juillet 2021

Ce document, intitulé « convention » précise les engagements respectifs des organisateurs des « Journées du Reportage - Bourisp 2021 » et des photoreporters.

<http://jdrbourisp.blogspot.fr>

Facebook : JDR Bourisp

1- Présentation des Journées du Reportage - Bourisp 2021

Le Village :

Bourisp, village de la Haute Vallée d'Aure est un havre de paix et de sérénité. Autrefois entièrement dédié à l'élevage et au pastoralisme, il est aujourd'hui essentiellement un village résidentiel.

Village de montagne mais pas village isolé. Situé à moins de deux kilomètres des infrastructures de la station de Saint Lary, il contribue à l'équilibre général d'une vallée aujourd'hui presque entièrement dévolue au tourisme. Pour autant, Bourisp a veillé à conserver son caractère propre et à se protéger des excès. Le cœur du village a été conservé quasiment intact dans son organisation des années 1850. Bourisp compte aujourd'hui environ 150 habitants.

L'événement :

Pour la sixième année consécutive, Bourisp, mobilise ses 150 habitants pour faire vivre aux résidents de la vallée et aux visiteurs une expérience exceptionnelle :

**Dans un même lieu,
parcourir le Monde et découvrir un Village de Haute Vallée d'Aure
Ce sont les Journées du Reportage**

Parcourir le Monde :

A travers une vingtaine de photoreportages et plus de 300 clichés grand format il est proposé aux visiteurs de parcourir le Monde.

Découvrir le village :

Tous ces clichés seront exposés en plein air dans les rues et les cours du village.

Ainsi les Bourispois veulent inviter les visiteurs à déambuler dans les rues de leur village qui a su conserver pour l'essentiel son caractère original et protégé.

Echanger :

Ce sera aussi l'occasion d'échanges et conversations informelles avec les visiteurs ou de conférences débats avec les photoreporters dont certains seront présents pour parler de leur travail, de leurs reportages, de leurs photographies.

2- Présentation de la candidature :

Par photoreportage, il faut entendre une série de photos qui se complètent et résonnent entre elles dans un ensemble cohérent. Elles racontent une histoire avec un angle particulier et une unité de temps ou de lieu. Ce n'est donc pas une suite de photos d'art, aussi belles soient-elles.

Pour pouvoir participer à la sélection, le photoreporter doit envoyer son dossier par mail à : jdr.bourisp@gmail.com. **Ce dossier devra parvenir au plus tard le 29 mars 2021.**

Le photographe déclare être l'auteur des visuels concernés et être titulaire des droits d'exploitation.

Le dossier de sélection devra comporter les éléments suivants :

- La présente convention renseignée et signée, à scanner et à renvoyer par mail ou à imprimer et à renvoyer par courrier à

Bernard CAILLET – Bié de Forgue – 65170 BOURISP

Ou par mail : jdr.bourisp@gmail.com

- Le photoreportage **COMPLET**, composé d'au **MAXIMUM 15 photos** (tout reportage de plus de 15 photos ne sera pas soumis au jury) que le photographe souhaite soumettre au comité en basse définition, au format jpg (maximum 20 Mo pour l'ensemble si l'envoi est effectué par e-mail). Les photos peuvent également être envoyées via un site de téléchargement de type [Wetransfer](#) ou via un lien.

- Chaque photo-reportage devra être accompagné d'une page A4 en format traitement de texte (pas de pdf), de maximum 700 caractères, indiquant le titre de l'exposition et présentant le sujet traité. Sur une autre fiche A4 figurera le parcours du photographe, de maximum 700 caractères, accompagné de sa photo en bonne définition. Ces textes seront repris sur le site de l'exposition ainsi que sur les supports de communication de l'organisateur si le sujet proposé est retenu. L'organisateur se réserve le droit de modifier ces textes si nécessaire.

Important : syntaxe à respecter pour le nom des fichiers envoyés :

- texte de présentation de l'expo : prenom-nom-texte-expo.doc ou .odt
- texte de présentation du photographe : prenom-nom-texte-cv.doc ou .odt
- photos de l'exposition: prenom-nom-expo1.jpg, prenom-nom-expo2.jpg etc.

Les dossiers incomplets ou qui ne répondraient pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en compte lors de la sélection.

Sélection des photos-reportages :

Un jury composé de trois photo-reporters professionnels sélectionnera parmi les dossiers de candidatures reçus les dossiers retenus. Le comité de sélection précise qu'il ne s'agit en aucun cas d'une sélection « purement technique ». Il se réserve le droit de choisir des sujets qui permettront d'assurer la variété des thèmes représentés sans avoir à justifier de ses choix auprès des

photographes. La décision du Jury est **sans appel**.

Les résultats de la sélection seront connus le **03 mai 2021** et le photographe en sera informé par mail sans délai.

3- Tirage de l'exposition si la candidature du photographe est retenue

Le photographe, lorsqu'il est sélectionné, s'engage à faire parvenir, **avant le 24 mai 2021** à l'organisateur jdr.bourisp@gmail.com les fichiers en haute définition (tiff 8 bits ou JPG hd) via un site de téléchargement, afin de pouvoir procéder au tirage de l'exposition. Si le photoreportage est déjà tiré, les conditions d'exposition éventuelles seront prises en accord avec l'organisateur en tenant compte de la nature des supports.

Ordre des photos : si les photos doivent être exposées dans un certain ordre, le photographe enverra **une planche contact** avec ses photos à tirer, précisant l'ordre des photos.

En ce qui concerne les textes et légendes, le photographe aura deux possibilités : soit un texte général de présentation suffisant pour la compréhension du sujet, soit les photos doivent être légendées individuellement. Si c'est le cas, il est impératif que les légendes soient intégrées, au moyen d'une marge blanche sur les fichiers transmis pour les tirages en haute définition.

L'organisateur **prend en charge tous les frais techniques d'impression et de mise en place sur les supports**. Le procédé de tirage des photos permet que celles-ci puissent être présentées en plein air pendant les 20 jours de l'exposition. L'organisateur définit un emplacement et des formats à sa convenance - en règle générale : 60 x 90 cm – des marges blanches pouvant être rajoutées aux photos afin de les adapter aux supports «standards» si leurs formats sont particuliers.

Les expositions sont présentées en plein air (rues ou cours de maisons) dans des lieux non gardés. Les emplacements seront décidés par les organisateurs qui procéderont eux-mêmes à l'installation des photos. Lorsqu'il s'agit de cours d'habitation, il est possible que les photos ne soient pas accessibles pendant l'absence des propriétaires des lieux.

L'organisateur ne sera pas tenu pour responsable des dégradations naturelles, actes de vandalisme ou vol qui interviendraient sur les œuvres.

Vente d'ouvrages : la vente d'ouvrages lors des JDR est exclusivement réservée, dans l'espace JDR, à la librairie Bleu et Aure de Saint-Lary-soulan. Les photographes exposés qui souhaiteraient proposer au public l'un des ouvrages dont ils sont les auteurs voudront bien prendre contact à cet effet avec Lucie PLESSALA, à l'adresse mail suivante librairiebleu-aure@orange.fr ou par téléphone au 06.23.45.35.77.

Engagements du photographe :

Le photographe accepte qu'une – **et une seule** - de ses photos présentées lors de l'exposition soient reprises sur les supports de présentation et de promotion des Journées du Reportage de Bourisp dans le cadre de la communication autour de l'événement.

De même, il accepte que cette photo soit utilisée pour le tirage d'une «carte photo» 10x15 sur laquelle figureront le nom du photographe et le bandeau « Journées du Reportage - Bourisp 2021 ». Ces cartes photos seront proposées à l'achat aux visiteurs.

Enfin, il accepte que cette photo soit tirée **en deux exemplaires** dans un format choisi par l'organisateur pour permettre de contribuer au financement des tirages des prochaines expositions.

A la fin du festival, les tirages papier seront mis gracieusement à la disposition du photographe qui devra venir les récupérer sur place à Bourisp à partir du 26 juillet au soir. En cas d'indisponibilité de ce dernier, l'organisateur les conservera le temps nécessaire.

4- Une opportunité de visibilité encore plus grande pour les photographes

Dans le cadre du partenariat engagé avec *BARROBJECTIF*, le Festival de photoreportage de **Barro** en Charente, qui accueille à chaque édition, environ 15 000 visiteurs, quelques reportages exposés à Bourisp sont susceptibles d'être choisis par *Barrophoto*, l'association qui porte l'événement.

En ce cas, les auteurs acceptent que leurs réalisations soient exposées au sein de ce festival qui se déroulera en **septembre 2021**.

A l'issue, ils récupéreront l'ensemble de leurs œuvres. Le détail des modalités sera traité avec les parties prenantes au moment opportun.

Déroulement du festival JDR Bourisp

La présence du photoreporter durant le premier week-end des Journées du reportage est vivement souhaitée et très appréciée des visiteurs.

Si possible, sa venue pour pouvoir échanger serait également un plus.

Bien que les capacités financières et logistiques des organisateurs restent limitées, des repas collectifs organisés par le Comité des Fêtes de Bourisp seront offerts aux photographes. Dans la mesure du possible, les organisateurs proposeront également des solutions d'hébergement gratuites ou chercheront des solutions les plus économiques possibles.

Les frais de déplacement ne seront, par contre, pas pris en charge.

Les détails concernant l'organisation du séjour seront donnés en temps utile.

Photoreporter :

Prénom Nom:

Adresse mail :

Adresse postale :

Téléphone :

Pour les JDR

Bernard Caillet, coordonateur

jdr.bourisp@gmail.com

Mairie, 65170 Bourisp

06 79 45 49 36

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature